CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MASSIF CENTRAL

Forêts anciennes du Rhône

...un patrimoine d'avenir

Connaître les forêts anciennes

Les forêts anciennes se distinguent par l'absence de défrichement depuis au moins la première moitié du XVIe siècle, quelle que soit la gestion forestière pratiquée. Cette continuité forestière peut remonter à des temps beaucoup plus anciens (forêt médiévale, forêt antique). En raison de leur ancienneté, ces forêts constituent des hauts-lieux de la biodiversité en hébergeant des espèces qui ne se rencontrent que rarement ailleurs, d'autant plus si de vieux arbres et du bois mort s'y sont maintenus. Lorsqu'une forêt est défrichée (agriculture, urbanisation, etc.), on peut observer la disparition de ces espèces forestières, mais aussi des changements profonds et durables dans le sol. Même après reconstitution du couvert arboré, les bouleversements dus au pâturage, à la fertilisation, au chaulage ou au labour influent sur la flore, la faune ou encore les champignons du sol et du sous-bois durant des siècles. C'est notamment le cas des plantes à faible capacité de dispersion qui, contrairement à certaines plantes aux graines voyageuses ou à des espèces animales très mobiles, mettront des siècles à conquérir de nouveaux terrains. Certaines plantes à bulbe ou à rhizome (Muguet, Maianthème à deux feuilles…), ou des plantes dont les graines sont disséminées par les fourmis (Anémone sylvie, Euphorbe des bois, Laîche des bois, Luzule des bois, Mélique uniflore…) se déplacent de moins de 30 mètres par siècle !

◀ Extrait de la carte d'État-major (Crêts boisés du Lyonnais).

Les espaces naturels sensibles du Rhône

Le Département du Rhône conduit une politique des espaces naturels sensibles (ENS) depuis 1991. La forêt occupe environ les deux tiers des 34 500 hectares des sites ENS rhodaniens. Ce chiffre recouvre des réalités bien différentes. Depuis les forêts alluviales liées à la Saône et au Rhône, jusqu'aux hêtraies du Beaujolais vert et des Monts du Lyonnais, caractéristiques des altitudes supérieures à 1 000 mètres, en passant par les chênaies des étages intermédiaires, les forêts du département se montrent assez diversifiées. Toutes abritent une biodiversité d'autant plus riche que leur importante surface permet de constituer des zones réservoirs pour certaines espèces sensibles. Dans certains secteurs, en particulier le Beaujolais vert, la forêt est aussi une ressource économique de première importance, avec une forêt cultivée majoritairement en résineux. Bien que la forêt soit privée à 95 %, le Département est le plus grand propriétaire forestier du Rhône, avec plus de 1 700 hectares de forêts, dont plus de 1 400 hectares classés en ENS. Les objectifs de la politique départementale, tant pour sa propriété forestière que pour l'ensemble des ENS sont guidés par la volonté de concilier la production de bois et la préservation de la biodiversité tout en permettant l'accueil du public.

Plus d'infos sur www.rhone.fr

Une étude diachronique

Les cartes de l'État-major, produites entre 1818 et 1845 dans le Rhône (majoritairement entre 1818 et 1833), s'avèrent un excellent témoignage historique des forêts anciennes. Ces cartes militaires, assez précises et complètes, ont été réalisées à la période de « recul maximal » des forêts, juste avant l'exode rural et la déprise agricole. Les cartes de Cassini, moins précises et datant du milieu du XVIIIe siècle, se montrent moins pertinentes pour ce type d'informations. Une forêt cartographiée au XIXe et toujours présente aujourd'hui a de bonnes chances d'avoir survécu aux défrichements successifs et peut être considérée alors comme probablement ancienne. Cette carte « diachronique » est le fruit de la comparaison entre la cartographie des forêts actuelles et celle des forêts du XIXe.

Cette première étape indispensable à l'identification des forêts anciennes, comporte néanmoins certaines incertitudes. En effet, il s'agit d'une comparaison de deux « photographies » de l'occupation du sol à deux périodes différentes, entre lesquelles les forêts présentes sur les cartes de l'État-major ont pu être défrichées, connaître une période d'utilisation agricole, puis se reconstituer. Outre cette incertitude dans la reconstitution historique de la forêt, la précision des cartes de l'État-major reste inférieure aux cartes actuelles. Par mesure de précaution, on considérera donc un décalage éventuel des contours des forêts anciennes, récentes ou disparues de l'ordre d'une cinquantaine de mètres.

Pour aller plus loin dans l'identification et la caractérisation des forêts anciennes, le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent des outils, disponibles sur **https://projets.cbnmc.fr/forets**.

▶ Forêt alluviale

▼ Extrait de la carte de Cassini (Crêts boisés du Lyonnais).

Des forêts disparues

Depuis 150 ans, la surface forestière a augmenté dans le Rhône, comme dans le reste de la France. Le taux de boisement départemental est passé de 13 % à 21 %, ce qui reste inférieur aux moyennes régionale et française. Néanmoins, ce quasi doublement de la surface forestière cache une autre réalité : une surface équivalente à 18 500 terrains de football de forêts, encore présentes au XVIe siècle et pour certaines anciennes, a disparu. C'est dans des territoires déjà faiblement boisés que ces défrichements ont été les plus intenses, notamment l'**Est Lyonnais** et le **Val de Saône** (les deux tiers des forêts de l'époque ont été défrichés), mais aussi la **Vallée du Rhône** et la **Costière de la Dombes** (environ la moitié des forêts). Dans l'**Est Lyonnais**, la pression sur les forêts est restée forte et leur surface n'a pas augmenté. De nombreux défrichements semblent antérieurs à la moitié du XVIe siècle, liés aux besoins en terres agricoles, par exemple dans le Bois d'Alix (communes d'Anse et de Lachassagne), au bois de Place Paty (La Tour-de-Salvigny) ou dans les forêts alluviales de Quincieux. Ce type de forêt, déjà rare à l'époque, a probablement été impacté, plus au sud, par les travaux de rectification du Rhône. Même si les surfaces semblent a priori moindres, les défrichements postérieurs à la seconde guerre mondiale semblent davantage liés à la périurbanisation ou à la construction de grandes infrastructures de transport. Au final, la biodiversité des forêts disparues n'est que partiellement compensée par l'augmentation de la surface forestière. La pression sur les forêts anciennes reste ainsi une réalité.

30 %
des forêts présentes sur les cartes de l'État-major auraient été défrichées depuis le XIXe siècle

13 100 ha

Des forêts récentes

Les plantations de conifères exotiques représentent un tiers des forêts récentes du département. Ce chiffre s'élève à près des deux tiers dans les Monts du Beaujolais, et concerne majoritairement le Douglas. Les forêts récentes du département restent donc essentiellement composées d'un mélange de feuillus. Si celles-ci hébergent rarement les espèces caractéristiques des forêts anciennes, elles ne sont pas pour autant dénuées d'intérêt pour la biodiversité. En dehors des Monts du Beaujolais, 60 à 80 % des forêts récentes sont constituées d'un mélange de feuillus qui s'est, le plus souvent, installé spontanément. Le mélange d'essences y est souvent plus important que dans les forêts anciennes dans lesquelles les pratiques sylvicoles passées ont souvent favorisé une essence au détriment des autres. Or, ce mélange est gage de biodiversité et d'une meilleure adaptation au dérèglement climatique. Souvent, ces forêts récentes spontanées ont permis de retisser une trame forestière continue, reconnectant des massifs anciens jusqu'alors isolés. Dans les secteurs où les forêts avaient quasiment disparu, elles ont permis de reconstituer des milieux forestiers détruits ailleurs telles les forêts à bois dur des vallées alluviales, l'un des habitats les plus rares et menacé en France et en Europe.

64 %
des forêts actuelles seraient récentes

54 600 ha

Des forêts séculaires

La proportion de forêts anciennes varie assez peu dans le département, selon les terroirs considérés : entre 30 % (**Côte beaujolaise**) et un peu plus de 40 % des forêts actuelles (**Costières de la Combe, Lyonnais**). Elles est plus faible dans le **Val de Saône** et la **vallée du Rhône** (1/5e des forêts actuelles).

Hormis dans les **Monts du Beaujolais**, les forêts anciennes sont majoritairement constituées d'un mélange d'essences feuillues (entre deux tiers et 90 % des forêts anciennes). Plus rarement, on observe des chênaies pures (20 à 25 % des forêts anciennes dans les **Monts d'Or**, sur le **Plateau lyonnais** ou dans le **Val de Saône**). Il s'agit souvent de sylvofaciès issus de pratiques sylvicoles séculaires ; la pratique du taillis pour la production de bois de chauffe éliminant généralement le Hêtre. Le Châtaigner, introduit de longue date, constitue une particularité dans l'Est Lyonnais (20 % des forêts anciennes).

Un quart des forêts anciennes du département ont été converties en plantations de Douglas, espèce exotique originaire d'Amérique du Nord, essentiellement dans les **Monts du Beaujolais** où elles représentent 45 % des forêts anciennes, plus ponctuellement dans les **Monts du Lyonnais** ou la **Côte Beaujolaise**. Ces plantations ont remplacé des forêts de chênes ou de hêtres, entraînant une érosion de la biodiversité associée, en particulier lorsque le sol forestier a été travaillé préalablement à la plantation : certaines plantes des forêts anciennes (y compris les mousses), la plupart des champignons du sous bois, la faune associées aux feuillus et probablement la microfaune du sol ont alors, très probablement disparu localement. Certaines nécessiteront des siècles voire des millénaires pour recoloniser les parcelles ainsi déboisées.

◀ Muguet de mai (*Convallaria majalis*)

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MASSIF CENTRAL

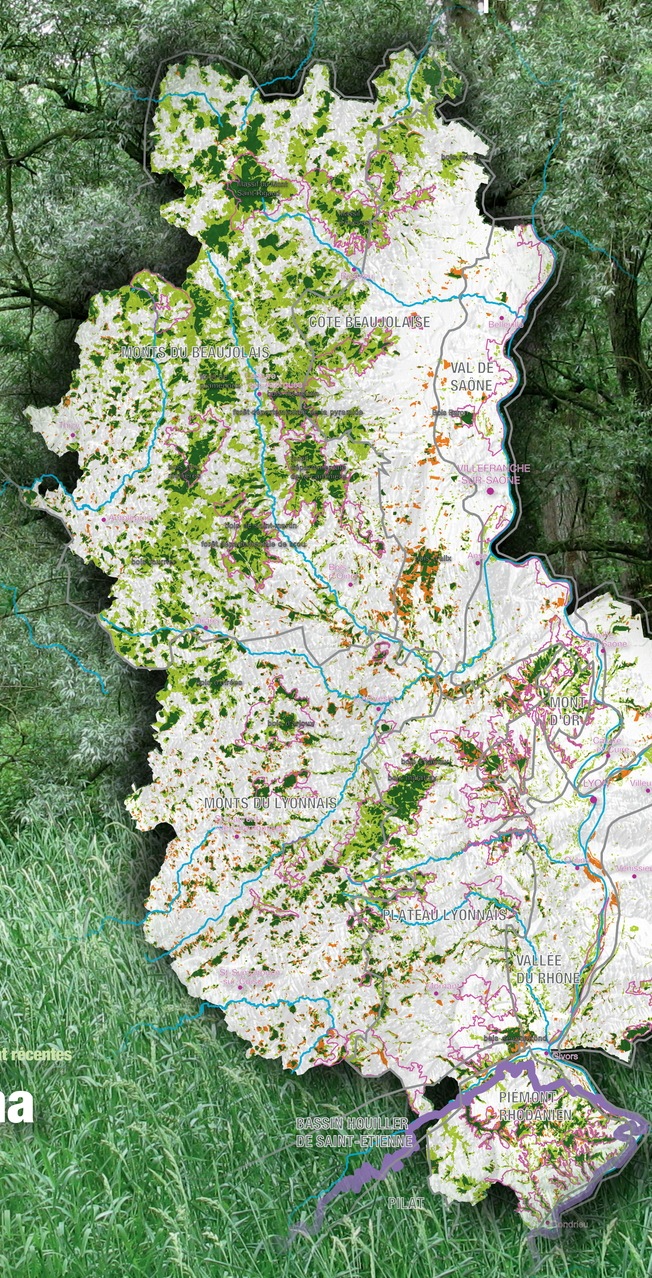

Évolution des forêts du département du Rhône entre le milieu du XIXe siècle et aujourd'hui

- Forêts disparues
- Forêts présumées anciennes
- Forêts présumées récentes
- Villes principales
- Régions naturelles
- Cours d'eau principaux
- Espaces naturels sensibles
- Parcs naturels régionaux (Pilat)

36 %
des forêts actuelles seraient anciennes

30 200 ha

21 %
de la surface départementale est forestière

Sources : carte analysée à partir de la comparaison entre les cartes d'État-major (BNF, Carto) et Etat-major 21 (IGN 2020) et la couche numérique des forêts actuelles (BD Forêt® version 2, © IGN, 2020). Fond cartographique : BD topo® © IGN 2020, Réseau hydrique © ETAC-RIPOSAT, Parcs naturels régionaux © IGN-2020, Espaces naturels sensibles © Département du Rhône-2016.

Rédaction et coordination : B. FERAUX **Analyse de données** : B. FERAUX, M. POURREAU **Relecture** : M. GUILLERME, L. MANSET, S. FERRA, M. PREVOST, M. POURREAU, B. BERAUD **Cartographie** : M. FERAUX **Conception graphique** : S. FERRA **Impression** : et diffusion : Imprimerie Centre Impression Bellevaux **Photographies** : A. BRECHET, M. PERRIER, S. FERRA

© Conservatoire botanique national du Massif Central - 2022

Vous avez des questions, des remarques, vous souhaitez communiquer des informations, des photographies, des cartographies, des données, signaler un Muguet, contribuer au Herbier numérique, participer aux prospections sur place, adhérer au réseau des Gardiens du patrimoine végétal ? Utilisez-nous !

https://projets.cbnmc.fr/forets

Ce document a été réalisé en partenariat avec l'IGN, l'IPAMAC, le Parc naturel régional du Pilat, l'Office national des forêts et le Centre national de la propriété forestière - Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec la contribution financière de l'Europe, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône